



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

### ***La ville de Fribourg améliore la visibilité de ses passages pour piétons***

**Fribourg, le 04.9.2013 - La thématique sur la sécurité des passages pour piétons est actuellement très présente. Depuis le début de l'année 2013, dans le but d'infléchir encore la statistique des accidents sur son territoire, la commune de Fribourg s'emploie particulièrement à améliorer un des aspects de cette thématique, soit leur perceptibilité.**

Le marquage des passages pour piétons se fait ainsi à l'aide d'une nouvelle couleur du RAL (système de codification des couleurs le plus populaire d'Europe centrale) de peinture jaune, possédant de bien meilleures caractéristiques en termes de visibilité sur les routes mouillées ou la nuit. De plus, l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre améliore l'efficacité de rétro réflexion des passages. Celles-ci réfléchissent directement la lumière émise par le soleil et les véhicules, suivant un principe similaire à celui de l'œil de chat.

La ville de Fribourg compte plus de 320 passages pour piétons. Leur assainissement se fera par étapes et durant plusieurs années. Les interventions les plus urgentes et les passages faisant l'objet de réfection seront traités en priorité. Les premiers passages ont déjà été assainis au printemps dernier.

Pour la Ville de Fribourg,

**Wieke Chanez**

Chargée de communication

**M. Thierry Steiert**, Conseiller communal, Directeur du service de la Mobilité, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 026 351 74 00, le 4 septembre de 14h à 15h.